



Objectifs

Mettre en œuvre et gérer une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS

- Situer son entreprise au regard de la prévention des risques
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
- Identifier, mettre en œuvre et effectuer un suivi des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

Accès de la formation aux personnes en situation d'handicap

- Nous consulter au préalable
- Supports et documents projetés en police MARIANNE préconisée pour les personnes dyslexiques

Public concerné

- Dirigeant d'entreprise

Pré-requis

- Aucun

Méthodes & programme

Les conditions de réussite d'une démarche de prévention

- La réglementation SSCT
- Les accidents du travail, de trajets et maladies professionnelles
- Le principe d'apparition du dommage
- Les acteurs de la prévention
- Les enjeux humains
- Les enjeux économiques
- Les enjeux juridiques

L'état des lieux de l'entreprise vis-à-vis de la prévention

- Les outils de repérage DIGEST et GPSST

La méthode d'évaluation des risques professionnels

La méthode d'analyse d'un accident du travail

- L'I.T.A.MA.MI
- La méthode de l'arbre des causes

La hiérarchisation des mesures de prévention

- Les 9 principes Généraux de Prévention
- Les 7 critères de choix

La mise en place et le suivi d'un plan d'action

Être capable de proposer et de suivre un plan d'action en SSCT

- La mise en place d'un plan d'action
- La présentation du plan d'action
- La gestion et le suivi



Suite programme

Pour illustrer la formation, il est intéressant que les stagiaires puissent emporter le jour de la formation les documents suivants :

- Bilan annuel de prévention, PAPRIACT, Document unique, Livret d'accueil, Plan de prévention, Protocole de sécurité

Durée

- 7 heures de face à face pédagogique

Dates

- À définir. Compter au minimum un mois entre la demande et le début de l'action de formation

Nombre de stagiaires

- 12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel : Exercices d'application et études de cas
- Participation active des stagiaires, travail en groupe et en sous-groupe
- Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette formation :
 - Questionnaires
 - Cas concrets

Modalités d'évaluation

- Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées (voir critères d'évaluation du déroulé pédagogique)
- Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette manifestation : questionnaires, études de cas
- Une évaluation des acquis de formation est prévue en fin de formation (QCM)

Validation

- À la fin de la formation, les participants se verront remettre une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et les résultats de l'évaluation des acquis de formation

Profil de votre intervenant

- Formateur en risques professionnels
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants : Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistrée à la DREETS des Pays de la Loire
- Formateur et consultant en Risques Psychosociaux certifiée

Matériel et logistique

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur, paperboard et tableau blanc mis à disposition par l'entreprise

Coût

INTRA : 850 € TTC pour la journée de formation plus les frais de déplacement